

ENTRETIEN

MESURE D'IMPACT ET ÉGALITÉ DES CHANCES

ENTRE



TONY BERNARD
Directeur Général de
l'IMPACT TANK



AUDE KERIVEL
Sociologue

UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES



Les travaux que nous lançons avec le monde associatif, les entreprises, l'administration - notamment l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire -, et plusieurs chercheurs en sociologie et en sciences de l'éducation, visent à croiser les résultats des évaluations des politiques publiques depuis plus de quinze ans, et des démarches de mesure d'impact du secteur associatif, pour **penser des indicateurs d'impact qui parlent à tout le monde, et ainsi favoriser les collaborations entre tous ces acteurs, aux côtés des enseignants qui agissent au quotidien.**

- **TONY BERNARD**

T.B. Il s'agira d'explorer la recherche académique et de réaliser un état des lieux des pratiques des entreprises et des associations, en les croisant avec les résultats d'évaluation des politiques publiques pour agir sur :

- **L'accès de toutes et tous aux meilleures pédagogies et conditions d'apprentissages** : on y parlera évidemment de **mixité sociale dans les établissements** et de **ségrégation scolaire** dans un contexte où les inégalités s'accroissent depuis 20 ans (rapports Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves)

- **L'accès à l'information et la lutte contre le sentiment d'autocensure**, car l'information sur internet ne suffit pas comme outil de démocratisation. Il faut pouvoir expliquer et accompagner les jeunes dans la compréhension des choix d'orientation, et les aider à se projeter pour s'imaginer dans un métier qu'ils désirent.

- **La valorisation des filières professionnelles et la sensibilisation sur les métiers du futur** à l'échelle des territoires. Car c'est bien à l'école que les métiers techniques et professionnels doivent être revalorisés, trop longtemps considérés comme des « voies de garage ». L'école n'est pas en dehors de la société, elle doit être l'école de toute la société.

L'école n'est pas en dehors de la société, elle doit être l'école de toute la société.





___ EGALITÉ DES CHANCES ?

- **AUDE KERIVEL** **Le fait que tous les enfants ne naissent pas avec les mêmes « chances » de réussir à l'école** : avoir de bonnes notes, passer dans la classe supérieure, être initiés aux différentes possibilités, choisir leur filière, leur parcours, réaliser un stage qui leur permettra de s'ouvrir sur différents possibles, trouver un apprentissage et un premier emploi, en adéquation avec leurs désirs.

Il y a presque 50 ans, **Bourdieu et Passeron** (*Les héritiers*, 1964) ont parlé de **reproductions sociales** et montré que l'école reproduisait les inégalités. Depuis que des études existent sur le sujet, on observe toujours que **le diplôme des enfants est corrélé à celui des parents**¹!

Les enfants naissent et grandissent dans des familles, des territoires et des environnements où ils peuvent bénéficier d'apprentissages, de codes et de normes plus ou moins proches des normes scolaires. **Leur réussite est fortement liée à la proximité ou au contraire à l'éloignement des normes familiales avec les normes attendues à l'école.** Le fait qu'il y ait ou pas des livres à la maison, que les parents lisent, et lisent des livres aux enfants, génère une proximité ou au contraire une distance avec l'école.

Au-delà de la culture, ce sont aussi les conditions de vie des familles qui favorisent la reproduction des inégalités : le type de logement, l'accès aux vacances, l'accès à la culture, les moyens financiers (qui permettent aux parents de faire appel à des professeurs particuliers, ou encore d'envoyer leurs enfants en séjour linguistique), le temps disponible des familles pour leurs enfants (un agent d'entretien qui commence très tôt et finit très tard ne maîtrise pas son temps comme un.e professionnel.le libéral.e).

T.B. **L'inégalité des chances résulte d'inégalités économiques, sociales, et culturelles ; elle est aussi la conséquence de certains territoires, comme les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales qui concentrent de multiples difficultés qui limitent les opportunités pour les jeunes qui y résident** : des temps de transport plus longs, des internats qui ne couvrent pas l'ensemble du territoire, des enseignants moins expérimentés, une stigmatisation et une forte ségrégation spatiale... Sur l'insertion professionnelle par exemple, l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) précisait dans un rapport de 2021 que les jeunes âgés de 15 à 29 ans issus des quartiers, sont deux fois plus touchés par le chômage que les autres.

L'inégalité des chances est surtout le produit de l'école, dont la mission se compromet tout en se réalisant. Une école qui amplifie les inégalités sociales et migratoires qui se cumulent dans certains établissements « ghettos ». Une école qui ne parvient pas à renverser la reproduction sociale en France et qui trie et exclut les enfants, de plus en plus nombreux, ayant des profils atypiques. Une école qui n'a jamais réussi à décorrélérer le destin, de l'origine sociale des enfants.

Malgré que l'égalité des chances soit une priorité affirmée depuis longtemps des politiques publiques en direction de la jeunesse, les chiffres de la mobilité sociale montrent un ralentissement depuis trente ans de la mobilité intergénérationnelle (mobilité sociale des enfants par rapport à leurs parents), et intragénérationnelle (mobilité sociale au cours de l'existence de chaque individu)².

¹Comme le rappelle Camille Peugny dans *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale* : « sept enfants de cadres sur dix exercent un emploi d'encadrement quelques années après la fin de leurs études. A l'inverse, sept enfants d'ouvriers sur dix demeurent cantonnés à des emplois d'exécution ».

²Rapport d'information sur la politique en faveur de l'égalité des chances et de l'émancipation de la jeunesse, Sénat, 2021

L'inégalité des chances est surtout le produit de l'école, dont la mission se compromet tout en se réalisant.

___ LA FRANCE EST L'UN DES PAYS OÙ LE SYSTÈME ÉDUCATIF REPRODUIT LE PLUS LES INÉGALITÉS SOCIALES ET MIGRATOIRES, JUSTE APRÈS LE LUXEMBOURG. COMMENT EXPLIQUERIEZ-VOUS CE CONSTAT ?

A.K. Les déterminants des inégalités ne sont pas tout à fait comparables en France et au Luxembourg. D'abord, on rencontre au Luxembourg un obstacle important lié à la diversité des langues utilisées au cours d'une scolarité : l'école maternelle est en luxembourgeois, l'école élémentaire introduit l'allemand, et au collège, les élèves apprennent l'anglais et le français. Par ailleurs, l'immigration portugaise et capverdienne (historiquement la plus importante) est composée de familles qui ne maîtrisent pas le luxembourgeois et l'allemand, ce qui explique en grande partie le décrochage des enfants.



En France, la langue n'est pas le frein le plus important. **Je pense que la reproduction des inégalités est davantage la conséquence de la ségrégation spatiale et du recours à l'enseignement privé par les familles dotées économiquement et culturellement pour contourner la carte scolaire.** Julien Grenet, qui a travaillé à partir des indices de positions sociales au collège, a observé l'importance des stratégies d'évitement des familles favorisées vers le privé, contribuant à renforcer la ségrégation scolaire et les fortes inégalités observées dans les rapports PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves).

Les établissements ne font pas face aux mêmes difficultés et n'ont pas les mêmes ressources pour agir. En effet, je travaille actuellement sur les « coûts cachés de l'école », c'est-à-dire sur les écarts de moyens financiers entre les classes d'école élémentaire, qui ont un impact sur les modalités pédagogiques des enseignants. Les coopératives, et les différentes participations des parents (tombola, vente d'objets...) ne sont pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Dans des écoles mixtes socialement, la participation financière des familles aisées compense la participation des familles modestes. Mais dans les écoles où il n'y a pas de mixité sociale et où la très grande majorité des familles vit en dessous du seuil de pauvreté, les enseignants ont peu de marge de manœuvre pour acheter du matériel pédagogique, des ouvrages ou réaliser des sorties culturelles et éducatives.

___ POURQUOI LA MIXITÉ SOCIALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS EST-ELLE IMPORTANTE ?

T.B. L'enjeu de la mixité n'est pas tant en enjeu de performance scolaire. Ce que montrent les évaluations des dispositifs sur la mixité sociale, c'est une amélioration des liens de solidarité et de coopération entre élèves. L'impact social de la mixité dans les établissements peut être évalué à travers le lien social, le développement des compétences dont l'acquisition sera facilitée dans un environnement inclusif, le vivre ensemble et le développement de pratiques responsables et citoyennes, mais aussi l'autonomie et la confiance en soi, ainsi que l'engagement (renforcement du sentiment d'appartenance, dynamisme de la vie associative locale...). **La mixité sociale des établissements est donc avant tout un défi pour la cohésion de la société, car l'école est le premier lieu de socialisation et de l'émergence du sentiment de citoyenneté.**

Les réformes successives n'ont pas permis l'accès de toutes et tous aux meilleures pédagogies à travers plus de mixité dans les établissements. La réforme de 2007 et les procédures Affelnet ont des résultats mitigés sur la diversification sociale des lycées, tout comme la loi pour la refondation de l'école de la République en 2013. Toutefois, quelques initiatives locales existent comme l'expérimentation des « secteurs communs » pour les collèges à Paris, évaluée par l'institut des politiques publiques (IPP) en février 2021, qui révèle que deux des trois secteurs auraient atteint leur objectif de mixité sociale.³

³Secteurs multi-collèges à Paris : quel bilan après trois ans ?, Note IPP n° 62, Février 2021.

La mixité sociale des établissements est donc avant tout un défi pour la cohésion de la société, car l'école est le premier lieu de socialisation et de l'émergence du sentiment de citoyenneté.





___ DE NOMBREUSES EXPÉRIMENTATIONS SONT DÉVELOPPÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES SUR LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES. QUELLE EST LA PLACE DE LA MESURE D'IMPACT ?

A.K. Oui, en effet, **de très nombreuses expérimentations sont développées mais elles ne font pas toutes l'objet d'évaluations.** Par exemple, des enseignants expérimentent à l'échelle de leur classe ou de leur école des actions et modalités pédagogiques qui ne font presque jamais l'objet d'évaluations rigoureuses. Il est fort probable que certaines de ces actions ont de l'impact, mais nous ne le savons pas.

Dans le cadre de mes activités de recherche, nous évaluons actuellement l'organisation de randonnées urbaines et mémorielles (sur l'histoire de la ville de Clichy-sous-bois) expérimentées par un enseignant. Nous avons soumis des questionnaires à 150 enfants ayant participé à ces randonnées, et à 150 enfants n'y ayant pas participé. Les participants sont plus à l'aise dans l'espace urbain, fréquentent davantage de parcs et d'espaces culturels de la ville et ont acquis des connaissances sur l'histoire de la ville. **Il n'y a pas de budget pour évaluer ce type d'actions, pourtant très prometteuses.**

Et lorsque des politiques publiques sont expérimentées, bien souvent, elles ne sont évaluées qu'à court terme, ce qui n'est pas satisfaisant à mon sens. Il faut accepter le temps long dans la mesure d'impact et les évaluations.

Il faut accepter le temps long dans la mesure d'impact et les évaluations.

Prenons l'exemple du dédoublement des classes de CP en zone d'éducation prioritaire, une mesure mise en œuvre par Jean-Michel Blanquer : **les premiers retours de l'évaluation à court terme ont fait état de résultats décevants.** Or, il faudrait attendre que tous les enseignants aient pu adapter leurs méthodes de travail aux nouveaux effectifs, leur permettant de proposer des accompagnements différenciés. En une ou deux années, les enseignants n'ont pas tous eu le temps d'être formés pour changer leurs modalités pédagogiques.

Prenons un autre exemple, celui des expérimentations sur la mixité sociale lancées par Najat Vallaud-Belkacem, lorsque celle-ci était ministre en charge de l'Éducation Nationale. La recherche internationale nous montre que les effets de tels dispositifs sont visibles au moment de l'orientation au lycée, et au moment de l'insertion professionnelle. Or, l'évaluation de ces expérimentations ne suit les élèves que jusqu'à la classe de troisième. **Aujourd'hui, la mesure d'impact est trop souvent contrainte par les agendas politiques et des temporalités trop courtes. Parce que la mesure d'impact est indispensable pour savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, elle devrait être une constante de l'action publique mais aussi des entreprises et des associations du secteur, plutôt que de la limiter à des initiatives ponctuelles d'évaluation et de communication.**

___ QUELLE EXIGENCE POUR LA MESURE D'IMPACT ?

A.K. Les dispositifs coûtent chers, et certains résultats sont parfois contre-intuitifs. Par exemple, les évaluations réalisées en France et à l'étranger sur les dispositifs de tutorat et de soutien scolaire effectués par des bénévoles auprès d'élèves montrent que ces dispositifs n'ont pas ou peu d'impacts. C'est le cas des travaux menés par le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques), le JPAL (Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab) et le FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse) par exemple. Toutefois, dans une méta-analyse des expérimentations aléatoires ou quasi aléatoires réalisée par des chercheurs américains (JPAL) et canadiens (A. J. Nickow, P. Oreopoulos, V. Quan), sur 96 programmes de tutorat, ces derniers observent que les programmes de tutorat assurés par des enseignants ou des para-professionnels ont à l'inverse des impacts intéressants, et sont plus efficaces que les programmes qui font appel à des bénévoles ou à des parents d'élèves.

Il est donc important de mener des mesures d'impact indépendantes, rigoureuses scientifiquement, sur le moyen et long terme et de communiquer sur les résultats de ces évaluations.

T.B. Si l'impact des actions publiques visant à lutter contre les inégalités n'est pas suffisamment mesuré comme l'évoquait Aude, c'est moins le cas des associations et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui sont plutôt matures sur le sujet. De nombreuses études d'impact social ont été réalisées dans le monde associatif (Article 1, EcolHuma, Apprentis d'Auteuil, PQPM, Nos Quartiers Ont du Talent...), même si les évaluations sont souvent réalisées a posteriori, sans groupe témoin, sans réel suivi sur le long terme.

Toutefois à ce jour, aucune initiative collective de mise en commun d'indicateurs d'impact n'a jamais été initiée entre tous ces acteurs, pour réfléchir collectivement aux conditions de succès des projets et donc à leur passage à l'échelle. **Le groupe de travail que nous lançons est en ce sens inédit ; le déploiement d'un référentiel partagé d'indicateurs de mesure d'impact permettra aux acteurs d'harmoniser leurs pratiques et parler un langage commun pour valoriser leurs résultats individuels et collectifs.** Comme tout référentiel commun, celui-ci pourra à terme, participer à la dynamique d'appropriation de la mesure d'impact social par les acteurs publics comme privés.

La mesure d'impact est un indispensable du pilotage des actions en faveur de l'égalité des chances, pour comprendre la chaîne des inégalités qui se jouent dès la petite enfance, à l'école, au collège et jusque dans l'entrée dans le supérieur, et étudier les innovations sociales qui apportent des réponses à ces défis, dans le but de les répliquer ailleurs, et les reproduire en plus grand !

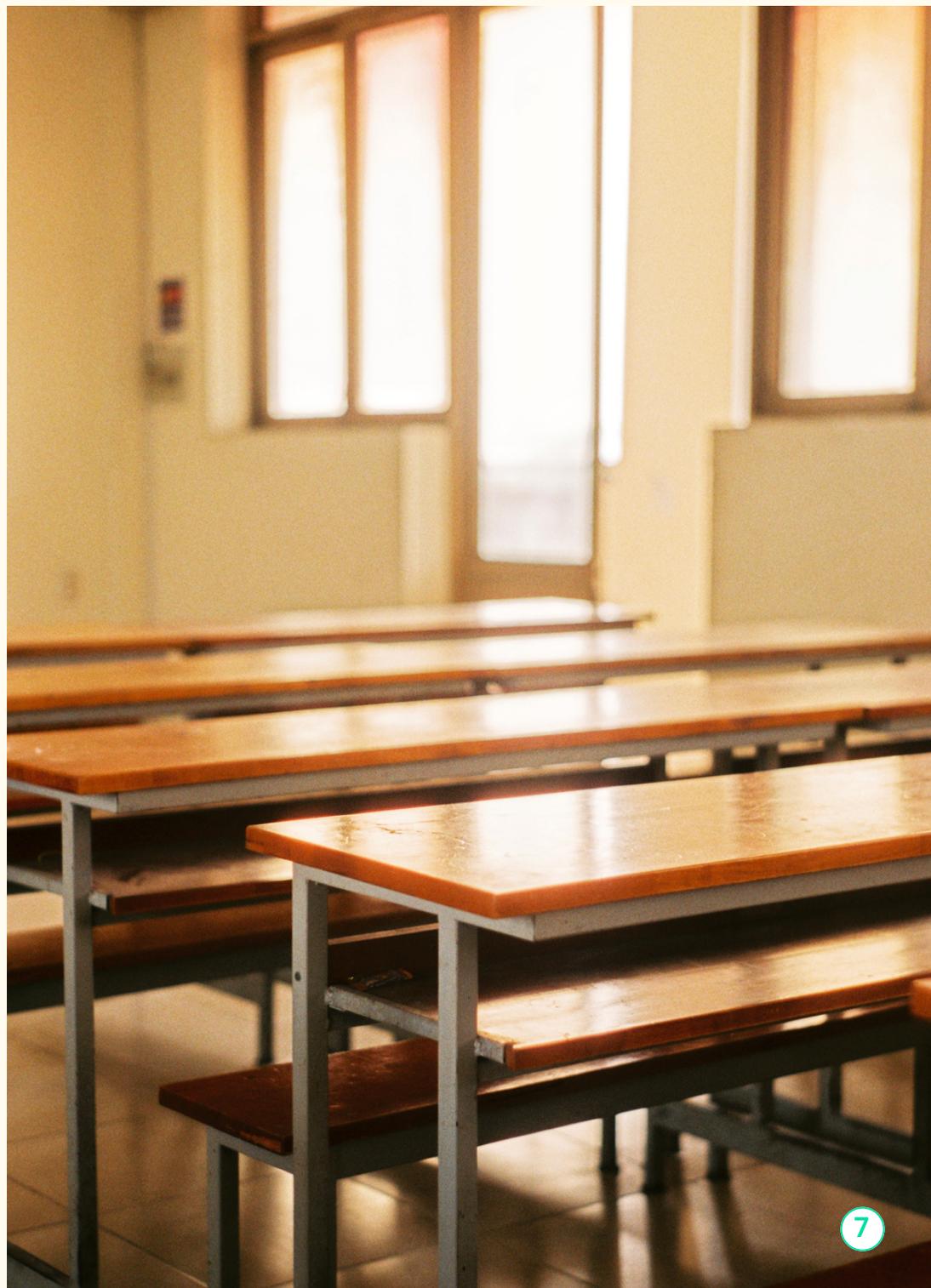
___ L'UN DES AXES DE RECHERCHE DU GROUPE DE TRAVAIL EST L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'AUTO-CENSURE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

T.B. Il existe un foisonnement d'acteurs de l'orientation, comme les structures d'information jeunesse regroupées au sein du réseau Info Jeunes, les bureaux information jeunesse (BIJ) ou points information jeunesse (PIJ), les centres régionaux information jeunesse (CRIJ)... A la multiplicité des acteurs et des outils qu'ils proposent, s'ajoute une complexité supplémentaire dans la répartition des compétences entre l'Etat et les régions en la matière. A côté, le monde associatif joue aussi un rôle majeur pour ouvrir les horizons. On retrouve historiquement les organisations d'éducation populaire, même si leur présence s'affaiblit depuis quelques années, notamment en raison de la baisse des subventions publiques au profit des appels à projets, qui nécessitent des compétences supplémentaires dans les équipes. Il y a aussi des associations qui agissent pour l'insertion professionnelle à travers des actions de mentorat et de mise en relation avec les recruteurs. Par exemple, L'Ascenseur rassemble une vingtaine d'organisations comme Mozaïk RH, Télémaque ou Viens Voir Mon Taff qui travaillent sur ces sujets, ou encore le Collectif mentorat.

Pourtant, le sentiment d'un déterminisme social important est plus fort en France que dans d'autres pays tout aussi inégalitaires, notamment les États-Unis, d'après une récente étude de France Stratégie⁴. La possibilité de choisir sa vie selon ses aspirations est plus faible pour les enfants des classes populaires. C'est dire que toute l'information disponible sur les orientations ne suffit pas à démocratiser les voies d'excellence. Il faut pouvoir expliquer aux familles et aux enfants ce qu'elles signifient et comment elles peuvent s'inscrire dans une stratégie éducative et de carrière. Il faut aussi réussir à rendre possible des filières perçues comme inaccessibles. Accéder à une classe préparatoire aux grandes écoles reste très abstrait, inimaginable, voire impossible, tant pour les familles que pour les enfants. Face à l'orientation, **la question qui se pose dans les familles défavorisées est bien celle du croire et non pas celle du savoir.** C'est en faisant bouger les croyances, en faisant croire à cet impossible, que les enfants et leurs familles pourront se projeter dans des métiers, des filières et des secteurs d'activités éloignées de leur quotidien.

⁴La mobilité sociale en France : que sait-on vraiment ?, Clément Dherbécourt, France Stratégie, septembre 2020

La question qui se pose dans les familles défavorisées est bien celle du croire et non pas celle du savoir.



Pour lutter contre cette autocensure, de nombreuses associations et entreprises s'engagent, à l'instar de la Fondation Agir Contre l'exclusion reconnue d'utilité publique au sein du Groupe SOS, qui fait intervenir des professionnels de divers secteurs pour informer les élèves sur les métiers et les études, et leur montrer des parcours de vie qui peuvent les inspirer. L'organisation accompagne chaque année près de 10 000 jeunes dans la réalisation de leur stage de 3ème, afin de les aider à construire leur projet d'avenir. L'action publique aussi s'engage, par exemple à travers Les Cordées de la réussite qui reposent sur un partenariat entre un établissement d'enseignement supérieur et des établissements dits « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle).

Notre axe de recherche visera à construire les bons indicateurs pour mesurer l'impact de ces actions sur l'évolution des croyances des jeunes et de leurs familles, sur les parcours et les choix d'orientation, et sur l'intériorisation des normes scolaires dans les pratiques et les modes de vie.

___ VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS À MENER POUR CHANGER LA DONNE DANS L'ÉGALITÉ DES CHANCES ?

T.B. Les politiques en faveur de la jeunesse sont écartelées, entre celles qui visent la petite enfance, l'école primaire (dédoublage des classes...), le collège, puis le lycée (l'extension jusqu'à 18 ans de l'obligation de la formation avec la loi pour une école de la confiance par exemple), et enfin l'enseignement supérieur (réforme du baccalauréat, instauration de Parcoursup, dispositifs de mentorat...). Il est essentiel d'engager une réflexion sur la continuité entre ces différentes politiques, l'orientation des moyens et sur un système plus intégré. En effet, la corrélation entre le niveau de développement cognitif des jeunes enfants et leur réussite scolaire ultérieure fait consensus dans la communauté scientifique. C'est bien de cela dont il est question quand le sociologue Bernard Lahire écrit dans l'ouvrage collectif *Enfances de classe* (2019) que « *Les enfants vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde*⁵ ».

Cette nécessaire coordination se joue aussi au niveau des acteurs de l'éducation et de l'insertion professionnelle. Le récent rapport d'information du Sénat sur l'égalité des chances montre combien les actions des collectivités sont très inégales en fonction des territoires, basées sur le volontarisme dans le cadre de leurs compétences facultatives (régions, départements, communes et intercommunalités). Depuis 2017, la région est aussi cheffe de file pour l'organisation de l'action commune des collectivités territoriales pour la mise en œuvre des politiques de la jeunesse, qui inclut un « dialogue structuré » entre les pouvoirs publics, les représentants de la société civile et les jeunes, mais dont l'application est très variable selon les régions d'après les auditions menées dans le cadre de ce rapport.

On le voit sur le terrain, l'un des enjeux de la réussite des projets vient des partenariats entre les collectivités, les associations, les entreprises et leurs fondations. Plusieurs dispositifs existent et méritent d'être évalués et poursuivis lorsqu'ils ont de l'impact. Je pense aux Cités éducatives qui reposent sur une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs (éducation nationale, collectivités, habitants et familles, monde associatif, entreprises). **Notre groupe de travail est né du constat que trop souvent ces acteurs agissent en silo sur des sujets en commun. La création d'indicateurs de mesure d'impact qui font référence pour tous permettra aussi de les fédérer autour de projets collectifs, et d'intégrer ces indicateurs dès la conception de leurs actions.**

A.K. **Je pense qu'il faut commencer par la mixité sociale, qui est selon moi l'obstacle le plus important à l'égalité des chances en France** : proposer entre 15% et 20% d'élèves de milieu populaire dans les écoles publiques (en prenant soin de ne pas produire de ségrégation par classe), mais aussi dans les écoles privées.

Ensuite, **il me paraît urgent de revaloriser les conditions de travail de l'ensemble des personnels qui exercent auprès des élèves : enseignants, ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), CPE (Conseiller principal d'éducation), direction...** Pour ce qui est des enseignants, les niveaux de rémunérations sont parmi les plus bas en Europe, et le métier n'est pas assez reconnu. Il conviendrait d'augmenter la rémunération des enseignants, les former de façon continue, et leur laisser l'espace, le temps et les moyens pour proposer et expérimenter des actions, puis ensuite leur permettre de les évaluer scientifiquement et rigoureusement.

⁵ Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, le Seuil, 2019, page 11

Ce qui m'a frappée quand j'ai commencé à travailler sur l'école, c'est qu'en France, seul 30% des personnes de l'Education Nationale travaillent auprès des jeunes ; en Allemagne par exemple, c'est l'inverse, cette part correspond à 70% ! La plus grande partie des fonctionnaires de l'Education Nationale sont des inspecteurs, des chargés de missions qui produisent des directives, qui changent les programmes, alors que le manque de personnel sur le terrain ne permet pas de conduire les meilleures actions.

Enfin, il faut rappeler qu'historiquement **le système éducatif français n'a pas été conçu pour faire réussir tous les élèves, mais pour former des personnes appelées à prendre des responsabilités, des élites.** Or aujourd'hui, son rôle a changé et on lui assigne un certain nombre de missions qui se juxtaposent et se sur-ajoutent, à mesure des réformes : d'être un creuset républicain, d'insérer professionnellement...

Il faut réinterroger les objectifs et les moyens que l'on fixe à l'école et la hiérarchie des savoirs, des filières, des matières, des métiers.

Une réflexion sur la hiérarchisation des métiers doit également passer par une revalorisation des métiers pénibles, du care, et des travaux manuels.



POUR ALLER PLUS LOIN

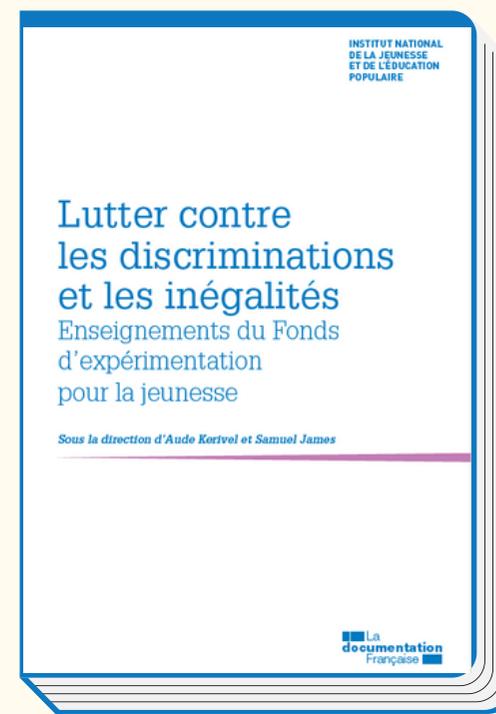
L'ouvrage *Lutter contre les discriminations et les inégalités* co-dirigé par Aude Kerivel et Samuel James et édité par La Documentation française.

Il restitue les principaux résultats d'évaluation de dispositifs visant à lutter contre les inégalités et de plusieurs travaux de recherche menés par des sociologues, des économistes, des chercheurs en sciences politiques et en linguistique sur les discriminations.

La volonté de prévenir et de rectifier les situations inégalitaires est le point commun des expérimentations réunies, qui tentent de cibler les conséquences, mais aussi les causes des inégalités - économiques, sociales, éducatives ou culturelles - ainsi que des discriminations.

Ces expérimentations à petite échelle dressent des enseignements qui peuvent permettre de penser des politiques publiques. Par exemple, en Polynésie, une expérience d'enseignement de la langue maternelle des élèves favorise considérablement les liens entre l'école et les familles et l'amélioration des compétences langagières en français et en reo mā'ohi. Une expérience hebdomadaire de tutorat en mathématiques de lycéens des filières S par des étudiants de grandes écoles améliore également les performances scolaires.

L'ambition des auteurs est aussi de faire connaître les résultats d'expérimentations de politiques publiques peu connues, telles que la mise en place des secteurs multi-collèges à Paris, qui s'avèrent être un outil pour lutter contre la ségrégation sociale.



[Pour accéder à l'ouvrage](#)

SUIVEZ-NOUS SUR



WWW.IMPACT-TANK.ORG

